

Question écrite du 28 avril 2021 de M. Eric Bertinat: «Quid du crédit de préétude pour la restauration et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH)?»

Faisant suite à l'échec du projet Nouvel/Jucker pour le MAH en 2016, le Conseil administratif de la Ville de Genève a proposé au délibératif le 17 octobre 2018 un crédit de préétude d'un montant de 500 000 francs destiné à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (proposition PR-1323).

Dans ses explications, le magistrat Kanaan a justifié sa proposition par une stratégie consistant à «faire coïncider le projet muséal, une nouvelle direction et le programme architectural» (page 3 du rapport PR-1323 A). Il avance la date de 2024 pour «une possible ouverture du chantier» (page 3 du rapport PR-1323 A) et précise même que «la nouvelle direction aura environ six mois dès son entrée en fonction pour travailler à la question».

M. Meylan, en charge de la Direction du patrimoine bâti, a donné les détails de cette préétude (page 4 du rapport PR-1323 A) et un calendrier a été proposé à la commission des travaux et des constructions, chargée d'étudier cette proposition:

- 2019-2020: étude de faisabilité/périmètre et pré-programme du concours;
- 2020-2021: demande de crédit d'étude/concours et choix du lauréat.

Cette proposition a été acceptée par le Conseil municipal le 26 février 2019.

Une année plus tard, je me permets de demander à l'exécutif un bilan de ce dossier et, en cas de retard, les raisons, et quel serait le nouveau calendrier.